



POSTULAT URGENT

Auteur	PLR/FDP, par Thomas Birbaum et Emilien Roduit
Objet	Elargir les horaires des Urgences médicales à Martigny en collaborant avec d'autres prestataires
Date	10/03/2023
Numéro	2023.03.001

Actualité de l'événement

L'hôpital du Valais a annoncé la fermeture des urgences médicales nocturnes (18h-8h) du site de Martigny le 9 janvier 2023.

Imprévisibilité

Personne ne pouvait prédire la fermeture d'urgences médicales la nuit.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La fermeture nocturne des urgences crée un trou dans la couverture sanitaire de la région de Martigny. Le canton du Valais doit donc agir pour maintenir un service d'urgences médicales de qualité pour la région.

L'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement autonome de droit public. Il est surveillé par le Conseil d'Etat par l'intermédiaire du Département qui contrôle notamment la mise en oeuvre de la planification, l'exécution des mandats et des contrats de prestations, la qualité des prestations médicales et des soins, ainsi que la participation financière de l'Etat.

L'Hôpital du Valais a annoncé la fermeture des urgences du site hospitalier de Martigny pour une durée indéterminée. Cette décision a plongé une région entière dans la consternation. La raison d'une telle décision est connue : pénurie de personnel. Cette pénurie frappe l'ensemble de la Suisse et même le continent européen. Aucun site hospitalier n'est à l'abri : Chablais, Valais central, Haut-Valais.

Cette décision de fermeture ne doit pas être une fatalité. L'hôpital du Valais n'est pas le seul acteur à fournir des prestations de soins. D'autres acteurs privés le font également : médecins indépendants, maisons de santé, pharmaciens, etc. En fermant les urgences de Martigny la nuit, l'Hôpital du Valais reconnaît qu'il ne peut pas faire tout, tout seul. Le Département en charge de la Santé se voit maintenant dans l'obligation de réagir et de proposer une alternative à cette fermeture afin de maintenir une couverture sanitaire d'urgences suffisante pour l'ensemble de la population. Une collaboration entre les différents acteurs de la région (publics et privés) permettrait de mettre en commun les ressources afin d'offrir des horaires étendus et des soins de qualité.

Conclusion

Les postulants demandent au Département en charge de la Santé d'obtenir une collaboration entre le site de Martigny de l'Hôpital du Valais et les différents acteurs privés de la région afin de proposer à la population une couverture sanitaire en soirée/nocturne la plus étendue possible.